

SÉANCE DU 13 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf le 13 mai à vingt heures trente, le conseil municipal, s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Christian Maisons, Maire.

Présents : M. Maisons Christian, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Danielle Girard, M. Ivo Vandevelde, M. Arnaud De Boisanger, M. Merlet Philippe, M. Alleaume Jean-Paul, M. Laurent Palat, M. Philippe Merlet, Mme Nathalie Bouillon, M. François Caré.

Absents : néant

Secrétaire : M. Ivo Vandevelde.

Le compte-rendu du conseil du 8 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

Décisions modificatives

- Monsieur Le Maire explique que des travaux qui auraient dû être prévus au compte 2313 ont été imputé au compte 2315 entre 2007 et 2011. Il convient de rectifier ces imputations ainsi :

Section dépenses d'investissement :
2313 + 77 700,00 €

Section recettes d'investissement :
2315 + 77 700,00 €

Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité ces modifications.

- Monsieur Le Maire explique que des crédits s'avèrent insuffisants en section d'investissement (remboursement d'une taxe d'aménagement) et qu'il y a lieu d'effectuer les modifications suivantes :

10226 + 3 500,00 € (dépenses)

2138 - 3 500,00 € (dépenses)

Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité ces modifications.

Organisation « opération journée nettoyage »:

M. de Boisanger a proposé une opération de nettoyage du bord des routes et des fossés de la commune. L'idée a paru excellente et il s'est porté volontaire pour organiser et coordonner l'opération. La date fixée est le 22 juin prochain à 8.30 h au hangar communal de Dampierre sur Blévy. Il sera fait appel à tous les bénévoles intéressés par le biais du Fil de la Blaise. Les participants seront répartis en équipes en fonction de leur nombre. Mme Hardy s'occupera du matériel nécessaire: gants, sacs poubelle etc...

Dossier « La Belle Epoque »:

Le 28 mai 2019 le commissaire du gouvernement et le juge se transporteront sur les lieux pour faire les constats d'usage en présence de l'autorité expropriante et des propriétaires. Le 3 juin 2019 les différentes parties donneront leur avis au tribunal et dans les 4 semaines suivantes une décision sera prise.

Par ailleurs un cahier des charges de démolition et de dépollution se met en place et des devis seront ensuite examinés.

Informations diverses:

M.le Maire: La route entre Maillebois et Blévy cadrant dans la remise en état de l'axe Dreux-Senonches sera prise en charge en septembre.

La commune de Maillebois a été retenue par le département comme étant une commune en zone blanche et sélectionnée pour y installer une antenne par Free Mobile avec les 4 opérateurs. L'étude va débuter en 2019 pour une installation 2019.2020.

Grâce aux compteurs d'eau installés dernièrement sur la canalisation principale en direction de Blévy et St Ange et Torçay, il a été constaté une forte diminution de la consommation d'eau de Maillebois le Sipep effectue des recherches de fuite sur la canalisation entre St Martin et Blévy.

La gendarmerie a constaté dans la région une augmentation des vols dans les résidences secondaires et dans les bâtiments publics. Soyons vigilants.

M. le Maire tient à rappeler que la pêche de nuit au niveau de l'étang de Dampierre est interdite.

Mme Hardy signale que les panneaux d'affichage seront mis en place cette semaine et que cela prendra beaucoup de place puisqu'il n'y a pas moins de 34 listes. Des rideaux seront installés dans la salle polyvalente, on s'occupera des fleurs et de la tonte et il faudra également boucher les trous avec de l'enrobé dans la chaussée.

M. Caré demande ce qu'il en est de la passerelle sur la Leu. M. le Maire s'en occupe et a repris contact avec le président de l'office du tourisme de Dreux afin de trouver une solution.

M. Merlet fait remarquer qu'au niveau du silo les camions se garent sur la route en attendant l'ouverture des portes. La direction de NATUP a été informée de ce problème et doit en avertir les chauffeurs.

Mme Bouillon se demande ce qu'il en est des ronds-points qui ont été démantelés sur Blévy. M. le Maire rapporte que les résultats des comptages et les rapports sur les « gouttes d'eau » sont rentrés et qu'une réunion de la commission est prévue pour les analyser. M. Merlet a le sentiment que les chicanes sont plus efficaces.

Mme Chiron rappelle la fête de la pêche le 2 juin 2019. C'est une tradition à laquelle on ne peut déroger. M. le Maire se demande si la majorité des pêcheurs sont habitants de la commune.

Mme Girard insiste une fois de plus pour que la population rentre ses poubelles après le passage des éboueurs.

M. le Maire répond de vive voix à une lettre adressée au conseil par M. Toutain : l'éclairage a été réparé, la plaque de la rue du Cloître sera remise en place mais un panneau signalant qu'il s'agit en fait d'une impasse ne sera pas installé pour ne pas encombrer inutilement la voie publique et parce que cette impasse est vraiment très petite.

M. le Maire clôt la séance à 21 h 45.